

ORDONNANCES

**Numéros 345 à 377
(de janvier à octobre 2013)**

**Édictées en vertu du
Règlement sur le bruit
(R.R.V.M., chapitre B-3)**

Mise à jour le 5 octobre 2013

B-3, o. 345 **Ordonnance relative à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2013, 1^{re} partie, A)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 12 février 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 1^{re} PARTIE, A)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1132840005) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 16 février 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 1^{re} PARTIE, A)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Drogations					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
Plaisirs d'hiver – Tournoi de Hockey	Arrondissement de Ville-Marie (Division des sports, loisirs et développement social) et les Chemins du Soleil	25/01	Parc des Vétérans	Parc des Vétérans de 17h à 22h	-	-	-	Parc des Vétérans de 17h à 22h	N-A-PA
Plaisirs d'hiver – Tournoi de Hockey	Arrondissement de Ville-Marie (Division des sports, loisirs et développement social)	09/02	Parc Toussaint-Louverture	Parc Toussaint-Louverture de 9h à 16h	-	-	-	Parc Toussaint-Louverture de 9h à 16h	N-A-PA

Légende

R : Récurrent

N : Nouvel événement

A : Amplification

AF : Amplification faible

PA : petite affluence (moins de 100 personnes)

MA : moyenne affluence (entre 100 et 500 personnes)

GA : grande affluence (plus de 500)

B-3, o. 346 **Ordonnance relative à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2013, 1^{re} partie, C)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 12 février 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013,
1^{re} PARTIE, C)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1121508004) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 16 février 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 1^{RE} PARTIE, C)

Événements à autoriser				Dérégulations			
Événements	Organismes	Dates	Lieux	F-1 art. 8 (vente nourriture et articles promotionnels)	F-1 art. 3 (vente et cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	Article 560 (01-282) Affichage
Montréal en Lumière		Montage du 11 au 20 février Événement du 21 février au 3 mars 2013 Démontage du 4 au 8 mars	Quartier des spectacles quadrilatère Eleury, St-Urbain, de Maisonneuve et René-Lévesque	21, 22, 27, 28 fév et 1 ^{er} mars de 16h à 23h 23 fév : de 11h à 23h 24 fév et 3 mars: de 11h à 18h 2 mars : de 12h à 3h	21, 22, 27, 28 fév et 1 ^{er} mars de 16h à 23h 23 fév : de 11h à 23h 24 fév et 3 mars: de 11h à 18h 2 mars : de 12h à 3h	Test de son du 18 au 21 février de 13h à 17h 21, 22, 27, 28 fév et 1 ^{er} mars : de 17h à 23h 23 fév : de 12h à 23h 24 fév et 3 mars : de 12h à 18h 2 mars : de 12h à 3h	Du 11 février au 8 mars
La Nuit Blanche	Centre d'histoire de Montréal	Le 2 mars	Tirs par salve	2mars : 20h30, 21h30, 22h30 et 23h30	
Symphonies portuaires	Musée Pointe-à-Callière	Les 3 et 10 mars, incluant le montage et le démontage	-Place Royale Est, -Place Royale Ouest, -Place d'Youville, de Commune à St-François-Xavier -Rue de la Capitale, de St-Sulpice à St-François Xavier	Vente - Tirs d'érable sur la neige, le 2 mars à partir de 19h jusqu'au 3 mars 3h, dans le cadre de la Nuit Blanche	Le 3 et le 10 mars de 13h30 à 14h30

B-3, o. 347 **Ordonnance relative à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2013, 1^{re} partie, B)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 12 mars 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 1^{re} PARTIE, B)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1120577016) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 16 mars 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 1^{RE} PARTIE, B)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement				
Événements	Organismes	Dates	Lieux	Dérogations				
				P-1 art. 3 (vente)			P-1 art. 3	B-3 art. 20
				Produits dérivés	Aliments et boissons non-alcooliques	Boissons alcooliques	Consommation d'alcool	bruit
Défilé de la Saint-Patrick	United Irish Societies	17 mars 2013	rue Sainte-Catherine entre rue Du Fort et rue du Square Phillips					10 h à 17 h
Journée Mondiale de la Jeunesse	Diocèse Catholique de Montréal	23 mars 2013	Parcours : départ du 60 rue Rachel O (trottoir sud), Saint-Urbain (trottoir ouest), Maisonneuve (trottoir sud), Union (trottoir est), René-Lévesque (trottoir sud) jusqu'à l'entrée du stationnement du 454 rue René-Lévesque Ouest, Côte du Beaver Hall Nord (trottoir est), René-Lévesque (trottoir nord), Metcalfe (trottoir est), de la Cathédrale (trottoir est) vers le parvis de la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde sur René-Lévesque					15 h 30 à 17 h
Fête de Pâques	Un cœur pour les autres	30 mars 2013	Place Emille-Garnelin					17 h à 23 h
Ascension des escaliers du Mont-Royal pour les enfants	Fondation de l'hôpital de Montréal pour enfants	4 mai 2013	Escalier menant au grand chalet, secteur sud-est	-	-	-	-	8 h à 12 h
Challenge IRCM	Fondation de l'Institut de recherche clinique de Mtl	11 mai 2013	Parc du Mt-Royal Secteur monument Sir Georges Étienne-Cartier, chemin Olinde	-	-	-	-	8 h à 11 h
20e Festival Mondial de la bière	Mondial de la bière	29 mai au 2 juin 2013	rue Gauchetière, Côte et Chenneville			11 h à 22 h	11 h à 22 h	11 h à 22 h

B-3, o. 348 Ordonnance relative à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2013, 2^e partie, A)

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 12 mars 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 2^e PARTIE, A)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1132840008) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 16 mars 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 2^e PARTIE, A)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Dérogations					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
Kiosque de recrutement Association citoyenne du parc Des Royaux	Éco-quartier Ste-Marie	23-03 (remis au 24-03 en cas de pluie)	Parc des Royaux	13h à 17h	-	-	-	-	N-PA
Festival du Grand Prix sur Crescent	BBF Promotions et événements inc (Association du Quartier du Musée et l'Association des marchands de la rue Crescent	5 au 8 juin 2013	Rue Crescent entre Sherbrooke et Sainte-Catherine	-	5 juin à 19 h au 9 juin à 8 h	5 juin à 19 h au 9 juin à 8 h	5 juin à 19 h au 9 juin à 8 h	5 juin à 19 h au 9 juin à 8 h	R – A – GA
Jour des voitures de Montréal		9 juin 2013	Rue Crescent entre de Maisonneuve et Ste-Catherine		9 juin de 8 h à 20 h	9 juin de 8 h à 20 h	9 juin de 8 h à 20 h	9 juin de 8 h à 20 h	
Excavation de deux ruelles vertes	Éco-quartier Ste-Marie	18 au 29 mars	Quadrilatère :Wurtèle, MontgomeRy, Ontario, De Rouen Quadrilatère : Wurtèle, Florian, De Rouen et Hochelaga	-	18 mars au 29 mars	-	-	18 mars au 29 mars 8h à 18h	N

B-3, o. 349 **Ordonnance relative à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2013, 2^e partie, B)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 9 avril 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 2^e PARTIE, B)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130577002) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 13 avril 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 2^e PARTIE, B)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement				
				Dérégations				
Événements	Organisme	Date	Lieux	P-1			B-3	
				art. 9 (Vente)		art. 3	art. 20	
				Produits dérivés	Aliments et boissons non-alcooliques	Boissons alcooliques	Consommation de boissons alcooliques	Brut
Ono la terre	Jour de la terre Québec	22 avril 2013	Square Victoria – Une voie de circulation sur rue Square Victoria et rue Mc Gill, entre Mgr et Saint-Antoine.	9 h 30 à 16 h				10 h à 15 h 30
Commission de vérité et de réconciliation – Événement national du Québec	Commission de vérité et réconciliation du Canada	22 au 28 avril 2013	Place du Canada.					7 h à 23 h
		24 avril 2013	Parcours (marche sur les trottoirs) : Départ Place du Canada, sur l'avenue Lévesque, côté sud, jusqu'à Mansfield.					
Rassemblement de Roux, Dossier en évaluation	Productions Ikebana	4 mai 2013	Parc du Mont-Royal – lieu à déterminer.	10 h à 16 h				10 h à 16 h
Parade des Black Watch	The Black Watch du Canada	5 mai 2013	Départ du 2067 de Bleury, Président-Kennedy, Aylmer, Sherbrooke ou est jusqu'à Redpath. Pour le retour, départ à l'angle des rues Redpath/Sherbrooke, Sherbrooke est, de Bleury jusqu'au 2067.					10 h 25 à 10 h 45 12 h 15 à 12 h 35
			La Paroisse QOS. Clark entre Ontario et René-Lévesque, De Maisonneuve entre St-Laurent et St-Urbain, De Mombay entre Clark et St-Urbain, St-Urbain entre Ontario et Ste-Catherine.					9 h à 10 h 30
Marche 20	Oxlam-Québec	10 mai 2013	Parcours : Départ du Parcine du QOS, St-Urbain, Ste-Catherine, Berri, Roy, St-Hubert, Mont-Royal, Marquette jusqu'à Parc LaFontaine. Emilie-Du ployé entre Sherbrooke et Rachel.					10 h 30 à 12 h 30
Journée nationale des patriotes	Mouvement national des Québécoises et Québécois	20 mai 2013	Rassemblement familiale avec prises de parole et prestations musicales.					9 h à 17 h
Procession de la Fête-Dieu	Archidiocèse de Montréal	30 mai 2013	Parcours : Départ : Basilique Notre-Dame, Notre-Dame des Victoires – Place d'Armes côté ouest – St-Jacques vers Forest – Square Victoria – Beaver Hall – Arrivée à la Basilique St-Patrick.	20 h à 22 h				20 h à 22 h
Pédalez pour les enfants	Fondation de l'hôpital pour enfants	10 au 14 juin 2013	Parcours en vélo : Tupper, Lambert-Close, Sainte-Catherine, Mansfield, Maisonneuve, Atwater, Fin Hôpital général sur Tupper.					9 h à 16 h

B-3, o. 350 Ordonnance relative à l'événement « Festival international Montréal en Arts »

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 mai 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement « Festival international Montréal en Arts », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis au parc de l'Espoir et à la place Émilie-Gamelin.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable aux dates et heures suivantes :

Parc de l'Espoir :

- les 14 et 15 juin 2013, de 14 h à 20 h et de 21 h à 23 h;
- le 16 juin 2013, de 14 h à 18 h;

Place Émilie-Gamelin :

- du 13 au 15 juin 2013, de 12 h à 20 h;
- le 16 juin 2013, de 12 h à 18 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130519006) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 mai 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 351 Ordonnance relative à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2013, 3^e partie, B)

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 mai 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1 -----

**PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 3^e PARTIE, B)**

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130577004) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 mai 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 3^e PARTIE, B)

Événements à autoriser					
Événements	Organismes	Dates	Lieux	Déroptions	
				P-1 art. 8 (Vente) Marchandises	B-3 art. 20 bruit
Les dimanches des Tam-Tams	Tam-Tams	Les dimanches 5 mai au 30 septembre 2013	Parc du mont Royal Secteur du monument Sir-George-Étienne- Cartier		Percussion 12 h au coucher du soleil
Défi Corporatif Canderel 24 ^e édition	Défi Corporatif Canderel	9 mai 2013	Rassemblement : Portes Roddick de l'Université McGill. Départ : Sherbrooke et McGill College Maisonneuve, Crescent, Ste-Catherine, McGill College		10 h 30 à 12 h 30 Université McGill
Marche 2/3	Oxfam-Québec	Ajout : 9 mai 2013	Le Parterre QDS		Ajout : 14 h à 17 h
		10 mai 2013 CA13 240182	Le Parterre QDS.	Ajout : 8 h 30 à 10 h 30	8 h à 10 h CA13 240182
			Clark entre Ontario et René-Lévesque, De Maisonneuve entre St-Laurent et St-Urbain, De Montigny entre Clark et St-Urbain, St- Urbain entre Ontario et Ste-Catherine		10 h 30 à 12 h 30 CA13 240182
			Parcours : Départ du Parterre du QDS, St- Urbain, Ste-Catherine, Berri, Roy, St-Hubert, Mont-Royal, Marquette jusqu'à Parc Lafontaine Émile-Duployé entre Sherbrooke et Rachel		
Messe anniversaire de Maisonneuve	Régiment de Maisonneuve et Bureau du protocole de l'Hôtel de Ville de Montréal	19 mai 2013	Départ : Cathcart entre University et McGill College Parcours : University vers le sud, Notre-Dame vers l'est jusqu'à Gosford Démantèlement rue Gosford entre Notre- Dame et St-Antoine, Champs-de-Mars, Place d'Armes		10 h à 13 h 30 Tir à blanc de 12 h à 13 h 30
Faites marcher votre foie	Fondation canadienne du foie	26 mai 2013	Parcours trottoir : Départ parterre du Quartier des spectacles Sainte-Catherine, Saint-Urbain, Sherbrooke, Jeanne-Mance, Léo Parizeau, avenue du Parc, Avenue des Pins, Lorne Crescent, Aylmer, Sherbrooke, McGill College, Sainte- Catherine Fin : Parterre Quartier des spectacles		Tests de son 25 mai 2013 entre 10 h et 16 h 26 mai 2013 Spectacle sur le parterre du Quartier des spectacles 9 h à 17 h
Duathlon Urbain (3 ^e édition)	Fondation CHU Sainte-Justine	29 mai 2013	Parcours : Cathcart/Mansfield, Mansfield, René-Lévesque côté nord, Metcalfe, Sainte- Catherine, McGill College côté ouest, Cathcart jusqu'à Mansfield		11h à 14h
Rallye pour les jeunes Capital One	Centre communautaire Dawson	1 ^{er} juin 2013	Square Victoria Square des Frères-Charon		9 h à 18 h -
Danse plein air 2013- 55 ^e édition	Ass. Montréalaise des arts et traditions populaires	Les lundis et jeudis soirs Juin 2013 : 3, 6, 10, 13, 17, 20, 24 et 27 Juillet 2013 : 1, 4, 8, 11, 15, 18, 22, 25 et 29 Août 2013 : 1, 5, 8, 12, 15, 19, 22, 26 et 29	Secteur du pavillon du lac aux Castors		19 h à 23 h
Un pas vers la guérison – Girls for the cure	Fondation de l'hôpital St-Mary	19 septembre 2013	Parc du Mont-Royal – Chemin Olmsted – Belvédère Kondiaronk		12 h à 14 h

B-3, o. 352 **Ordonnance autorisant la diffusion sonore à l'extérieur lors des événements présentés au Vieux-Port de Montréal pour l'année 2013**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 mai 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1, entre 7 h et 23 h 30.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC - VIEUX-PORT DE MONTRÉAL 2013

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1135903004) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 mai 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC - VIEUX-PORT DE MONTRÉAL 2013

1-800-387-2222

Liste des événements pour la période du 15 avril au 19 septembre 2013 - VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

Date 2013	Heure de fin	Événement	Site	Statut confirmé	Diffusion extérieure
24 mai au 28 juillet	23 h 10	Vintage de Gregory Charles	Quai JC	X	-
5 mai	15 h	Battle of the Atlantic Sunday	Parc du Quai de l'Horloge	X	-
18 mai	16 h	Exposition Canoës de béton	Île Bonsecours	X	-
26 mai	13 h	La Marche de la Mémoire	Carré St-Laurent/ Jacques-Cartier	X	-
30 mai	19 h	Défi Montréal - New York	Stationnement King-Edward, côté S-O	X	-
1 ^{er} juin	15 h	Cérémonie du Souvenir	Ponton commercial - Quai J-C	X	-
14 au 16 juin	21 h 45	Festival Euréka!	Carré St-Laurent/ JC, Entrée K-E	X	X
14 juin	22h	Fondation David Suzuki	Quai de l'Horloge ou Plage de l'Horloge	-	-
22 juin au 1 ^{er} juillet	17 h	Coppertone présente Art en sable	Stationnement du Quai de l'Horloge	X	-
20 juin	23 h	Red Bull Solstice au Vieux-Port	Plage de l'Horloge	X	X
1 ^{er} juillet	22 h 30	Fête du Canada	Carré St-Laurent/JC, secteur Bonsecours	X	X
10-11-12 juillet	18h	Festival international du Startup	Carré St-Laurent/JC	-	X
30 juillet au 4 août	23 h 30	Divers/Cité	Quai J-C, Île Bonsecours et Plage de l'Horloge	X	X
9 au 11 août	23 h	Orientalys	Quai J-C	X	X
16 au 18 août	23 h 30	Festival International Reggae de Montréal	Quai J-C	X	X
17 août	16 h 30	Arrivée des Filles du Roy	Port d'escale et Carré St-Laurent/JC	X	-
24 août	23 h 30	Spectacle musical	Quai J-C	-	X
30 août au 2 septembre	21 h 30	Armée de culture	Quai Horloge, Bonsecours et H16	X	X
6 au 8 septembre	19 h 30	Escales improbables	Carré de l'étang	X	X
6 au 8 septembre	18 h	Salon du bateau à flot	Port d'escale et Carré St-Laurent/JC	X	-
7 septembre	23 h 30	Evenko Spectacle musical # 1	Quai J-C	-	X
15 septembre	14h	Fondation Terry Fox	Quai J-C	X	X
10 ou 11 septembre	23 h 30	Evenko Spectacle musical # 2	Quai J-C	-	X
18 septembre	13 h	Pique-nique Accueil Bonneau	Parc du Quai de l'Horloge	X	-

Cette liste est sujette à changements. Mise-à-jour le 14 avril 2013

Bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur

Date 2013	Heure de fin	Événement	Site	Statut confirmé	Diffusion extérieure
14 au 16 juin	21 h 45	Festival Euréka!	Carré St-Laurent/ JC, Entrée K-E	X	X
20 juin	23 h	Red Bull Solstice au Vieux-Port	Plage de l'Horloge	X	X
1 ^{er} juillet	22 h 30	Fête du Canada	Carré St-Laurent/JC, secteur Bonsecours	X	X
30 juillet au 4 août	23 h 30	Divers/Cité	Quai J-C, Île Bonsecours et Plage de l'Horloge	X	X
9 au 11 août	23 h	Orientalys	Quai J-C	X	X
16 au 18 août	23 h	Festival International Reggae de Montréal	Quai J-C	X	X
24 août	23 h 30	Spectacle musical	Quai J-C	-	X
30 août au 2 septembre	21 h 30	Armée de culture	Quai Horloge, Bonsecours et H16	X	X
7 septembre	23 h 30	Evenko Spectacle musical # 1	Quai J-C	-	X
10 ou 11 septembre	23 h 30	Evenko Spectacle musical # 2	Quai J-C	-	X
15 septembre	14h	Fondation Terry Fox	Quai J-C	X	X

Cette liste est sujette à changements. Mise-à-jour le 14 avril 2013

B-3, o. 353 **Ordonnance relative à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2013, 4^e partie, A)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 mai 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 4^e PARTIE, A)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1132840015) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 mai 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 4^E PARTIE, A)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Dégrogations					
Événements	Organismes	Dates j/j/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
Ouverture de la saison des terrains de tennis et pétanque du Parc Médéric-Martin	Arrondissement de Ville-Marie, Division des sports, loisirs et du développement social	04/05	Parc Médéric-Martin	Parc Médéric-Martin	-	-	-	10h à 17h	R-A-PA
Corvée – AGA de l'Univers des chiens	Univers des chiens	05/05 – remis au 12 mai en cas de pluie	Parc des Royaux	Parc des Royaux	-	-	-	10h à 15h	N-PA
Danse en ligne	Centre Jean-Claude-Malépart	Tous les lundis du 10 juin au 19 août de 18h à 22h	Parc Médéric-Martin	Parc Médéric-Martin	-	-	-	18h à 22h	R-A-PA
Fête de fin d'année des Familles de la Relance	La Relance Jeunes et Familles	24/05 _ remis au 25/05 en cas de pluie	Parc Médéric-Martin	Parc Médéric-Martin	-	-	-	16h à 18h30, si pluie 11h à 13h30	R-AF-MA
Fête des membres du comité de logement Ville-Marie	Comité de logement Ville-Marie	26/05	Parc Médéric-Martin	Parc Médéric-Martin	-	-	-	14h à 19h	N-AF-MA
Distribution de fleurs	Éco Quartier St -Jacques	18/05	Parc Raymond-Blain	Parc Raymond-Blain	-	-	-	8-18h	R-AF-PA
Grand Prix Alternatif	Maison du développement durable	01/06	Esplanade Clark	8 h à 21 h	-	-	-	8 h à 21 h	

Légende

R : Récurrent
N : Nouvel événement
A : Amplification
AF : Amplification faible
PA : petite affluence (moins de 100 personnes)
MA : moyenne affluence (entre 100 et 500 personnes)
GA : grande affluence (plus de 500)

**B-3, o. 354 Ordonnance concernant la tenue d'événement au parc
Jean-Drapeau pour l'année 2013**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 mai 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1, entre 7 h et 23 h.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores pour les événements suivants :

- Les Piknic Électronik;
- Le Festival International de Course de Bateaux-Dragons de Montréal;
- Montréal challenge de bateaux-dragons;
- La Fête des enfants de Montréal;
- The Color Run;
- Le Grand défi Pierre Lavoie.

3. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 60 dBA mesuré aux limites de propriété du plaignant pour les événements suivants :

- Le Festival Osheaga;
- Le Festival Heavy Montréal;
- Les Week-ends du monde;
- Evenko – BrentFest;
- Evenko - Sublime
- Evenko - Festival Electronik;
- Evenko - Under the Influence of Music Tour;
- Evenko - Expérience Montréal;
- Evenko - Brigade du bonheur Coca-Cola.

4. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 60 dBA mesuré aux limites de propriété du plaignant et sans limite quand au bruit généré par les véhicules de course pour l'événement suivant:

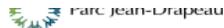
- le Grand Prix du Canada.

5. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 60 dBA mesuré aux limites de propriété du plaignant et sans limite quand au bruit généré par les feux d'artifices pour l'international des feux Loto-Québec.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS AU PARC JEAN-DRAPEAU POUR
L'ANNÉE 2013

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1135903003) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 mai 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1 PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS AU PARC JEAN-DRAPEAU POUR L'ANNÉE 2013



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2013																	
Date	Événement	Catégorie	CA	PJ	PISH	SM	ISH V	PIND	CGV	BO	LR	PL	Autre	Statut	Participants approx.	Impact média prélevé	Responsable
4 janvier au 24 mars	Village des neiges	Externe	X	X										Confirmer	95000	Très élevé	Jonathan Ouellet
Week-ends du 19 janvier au 3 février	Fête des Neiges	Interne	X	X	X	X							Calder	Confirmer	130000	Très élevé	Olivier Picaud-Borduas
17 février	Course Hypothermique	Course à pied	X		X	X			X	X			Pont Cosmos	Confirmer	1500	Faible	Philippe Morazzin
23 février	Défî Canot à Glace Montréal	Course en canot								X			Neuville Rapids	Confirmer	1300	Faible	Jonathan Ouellet
26-27 août	Défî Sportif	Sport sur route											Tête d'Aigle	Confirmer	250	Faible	Jonathan Ouellet
28 avril	218 Banque scotia	Course à pied	X			X	X		X	X			La Ronde	Confirmer	2500	Élevé	Jonathan Ouellet
10 au 12 mai	Essais nationaux de canoë-kayak de vitesse	Canoë-kayak								X				Confirmer	400	Nul	Karol Savard
11 mai	Défî Casse-Vite	Vélo								X			Ligne des puits	Confirmer	500	Faible	Étienne Richard
19 mai	ÉRA scolaire	Aviron								X				Confirmer	500	Nul	Karol Savard
19 mai	Festivals MIC	Externe				X				X				Confirmer	750	Nul	Étienne Richard
19 mai	Compétition nationale canadienne de canoë de béton	Canot								X				Confirmer	200	Nul	Karol Savard
Dimanches du 19 mai au 29 septembre	Piscine Electronik	Musique			X	X							Calder ou Floralès	Confirmer	4000/jour	Élevé	Jonathan Ouellet
24 au 26 mai	Festival Plein Air et voyage	Externe	X	X	X								Place Jean-Drapeau	Confirmer	30000	Élevé	Philippe Morazzin
25 mai	H2O Open	Bateau dragon								X				Confirmer	2000	Nul	Karol Savard
26 mai	Marche de l'Espoir	Marche	X										Boisé Plaine et sentiers	Confirmer	1000	Faible	Philippe Morazzin
2 juin	Marché des partenaires mondiaux	Marché	X										Boisé Plaine et sentiers	Confirmer	1500	Faible	Étienne Richard
7 au 9 juin	Course Formula 1	Véhicule				X	X	X	X	X	X	X	IND Complet	À confirmer	200000	Très élevé	Philippe Morazzin
14 au 16 juin	International Xtrabush 2013	Natation	X											Confirmer	ND	Élevé	Jonathan Ouellet
15-16 juin	Super Finale Espoir	Pongeron	X											Confirmer	ND	Élevé	Jonathan Ouellet
16 juin	Grand Défi Pierre-Lavoie	Vélo	X	X	X	X							Place des nations	Confirmer	12000	Élevé	Philippe Morazzin
16 juin	Tour du courage Procure	Vélo							X				Tête d'Aigle	Confirmer	750	Faible	Étienne Richard
21 juin	Journées ludiques gratuite	Interne										X	Plage	Confirmer	12000	Élevé	Jonathan Ouellet
22-23 juin	Tournoi ACC Water-Polo	Water-Polo	X											Confirmer			Jonathan Ouellet
24 juin	Spectacle Synchro Canada	Synchro	X											Confirmer			Jonathan Ouellet
28 au 30 juin	Coupe Canada	Natation	X		X									Confirmer	4500	Élevé	Jonathan Ouellet
29 juin	Summer Splash	Bateau dragon								X				Confirmer	1000	Nul	Karol Savard
2 au 7 juillet	Coupe jeunesse	Water-Polo	X											Confirmer			Jonathan Ouellet
7 juillet	Festivals Supercap-Team	Externe				X								Confirmer	4000	Élevé	N/A
7 juillet	Festivals MIC	Externe								X			Pavillon act. Nautiques	Confirmer	1000	Nul	Étienne Richard
6-7 juillet	ÉRA	Aviron												Confirmer	800	Nul	Karol Savard
6-7 et 13-14 juillet	Week-end du Monde	Interne	X	X	X								Secteur Boisé	Confirmer	200000	Très élevé	Philippe Morazzin
10-14 juillet	Festivals	Externe				X								Confirmer	20000	Élevé	N/A
13 juillet	Festival Electronik	Evenko						X						Confirmer	8000	Élevé	Philippe Morazzin
13-14 juillet	Montreal Challenge	Bateau dragon								X				Confirmer	2000	Nul	Karol Savard
20-21 juillet	Fête des Enfants de Montréal	Interne	X	X	X									Confirmer	130000	Très élevé	Olivier Picaud-Borduas
20-20-21 juillet	Festival International bateaux dragons	Bateau dragon								X				À confirmer	8000	Faible	Karol Savard
24 au 28 juillet	Champ. Canadien groupe d'âge	Natation	X		X									Confirmer	13200	Nul	Jonathan Ouellet
29 juillet	Champ. Canadien groupe d'âge, eau libre	natation eau libre								X				Confirmer	200	Nul	Karol Savard
2 au 4 août	OSHEGIA	Evenko	X	X	X	X								Confirmer	95000	Très élevé	Philippe Morazzin
05 août	Champ. Canadien, Gr. Age Eau libre	Eau libre								X				Confirmer			Karol Savard
09 août	W3 Khalifa	Evenko	X											Confirmer	40000	Élevé	Philippe Morazzin
10-11 août	Heavy MII	Evenko	X	X	X									Confirmer	40000	Élevé	Philippe Morazzin
04 au 11 août	Montage et Entraînements Champ. monde CP	Natation	X		X									Confirmer	1000	Nul	Jonathan Ouellet
7 au 18 août	Championnat du monde de Para-Natation (CP)	Natation	X		X									Confirmer	12000	Élevé	Jonathan Ouellet
17 août	The Color Run	Course à pied								X			PJ et Voie maritime	Confirmer	15000	Élevé	Philippe Morazzin
17-18 août	Nage-O-Then Parc Jean-Drapeau	Secourisme	X											Confirmer			Patrick Lévesillé
24-25 août	Coupe Sénior	Water-Polo	X											Confirmer			Jonathan Ouellet
24-25 août	Championnat provincial bantam et moins	Canoë kayak								X				Confirmer	1000	Nul	Karol Savard
24-25 août	24h Roller Montréal	Patins roues								X			Lignes puits et garages	Confirmer	1000	Faible	Étienne Richard
25 au 28 août	Option Evenko (Expérience MTL)	Evenko						X					P1 et Canal-Lemoine	En attente	7500	Élevé	Philippe Morazzin
26 août au 1er septembre	Championnat canadien de canoë-kayak de vitesse	Canoë-kayak								X				Confirmer	3000	Faible	Karol Savard
11 août	Demi-Tour (Ile d'Espoir)	Externe						X						Confirmer	5000	Faible	Jonathan Ouellet
07-sept	Triathlon Esprit Montréal	Triathlon								X	X		P2	Confirmer	7000	Très élevé	Jonathan Ouellet
8 septembre	Journées Portes ouvertes UPA	Externe			X	X							Mall (est et ouest)	Confirmer	20000	Élevé	Philippe Morazzin
13 au 15 septembre	48 heures Vélo Fais-on-Vous	Vélo								X			Lignes puits et garages	Confirmer	1000	Faible	Étienne Richard
14 septembre	Night Race	Course à pied	X	X	X								Boisé Plaine des jeux	Confirmer	3000	Faible	Philippe Morazzin
14-15 septembre	Coupe du Québec	Bateau dragon								X				Confirmer	2500	Nul	Karol Savard
21 ou 28 septembre	Option Evenko (Brigade du bien-être Coca-Cola)	Evenko			X	X								En attente	30000	Élevé	Philippe Morazzin
22 septembre	Marathon de Montréal	Course à pied	X	X	X	X	X		X	X				Confirmer	11500	Très élevé	Jonathan Ouellet
14-15 septembre	Coupe du Québec de BD	Bateau dragon								X				Confirmer			Karol Savard
15-16 octobre	Cross-country scolaire	Course à pied	X	X	X	X								À confirmer	17000	Élevé	Jonathan Ouellet
19-oct	Marche Illumine La Nuit	Marche			X								Sentiers ISH	À confirmer	3000	Nul	Philippe Morazzin
2-3 novembre	Championnat canadien d'aviron universitaire	Aviron								X				Confirmer	500	Nul	Karol Savard

- Complexe Aqualung = CA
- Plaine des jeux = PJ
- Parcours ISH = PISH
- Secteur Métro = SM
- ISH voies de circulations = ISH V
- Parcours IND = PIND
- Circuit Gilles-Villeneuve = CGV
- Bassin Olympique = BO
- Lac des régates = LR
- plage = PL

Événements grand public

B-3, o. 355 Ordonnance relative à l'événement « Peel Paddock »

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 mai 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement «Peel Paddock», le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur la rue Peel, entre la rue Sainte-Catherine et la rue Sherbrooke.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable du 6 au 9 juin 2013, de 12 h à 23 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130519008) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 mai 2013, date de son entrée en vigueur.

**B-3, o. 356 Ordonnance relative à l'animation de la piétonnisation de la rue
Sainte-Catherine du partenariat du Quartier des spectacles sur le
domaine public**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 mai 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites, de 10 h à 23 h (incluant les période de montage et de démontage) du 14 mai au 5 septembre 2013, sur la rue Ste-Catherine entre les rues Bleury et St-Laurent selon l'horaire des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1131508003) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 mai 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC

PARTENARIAT DU QUARTIER
MONTREAL
DES SPECTACLES

CAHIER DES CHARGES

Animation de la rue Ste-Catherine Ouest

18 mai au 2 juin 2013

Rue Ste-Catherine Ouest - quartier des spectacles

Historique des révisions

Version	Date	Auteur	Description
V0.1	18/04/13	Marie-Christine Roy	Rédaction

1. Structure organisationnelle – rôle et mandat

a. Producteur de l'événement

Partenariat du Quartier des Spectacles

Coordonnatrices:

Julie Champagne : 514-879-00009 # 256

Marie-Christine Roy : 514-879-0009 #235

marie-christine.roy@quartierdesspectacles.com

2. Description de l'évènement

a. Nom

Animation de la rue Ste-Catherine Ouest.

b. Date, incluant montage et démontage

14 mai au 2 juin 2013: tous les jours sauf les lundis, mardis et mercredis

*Deuxième période d'animation de la rue piétonne du 5 août au 5 septembre – détails à venir dans un prochain cahier des charges.

Détail de l'horaire :

Jeudi, vendredi de 11h30 à 13h et 16h à 18h

Samedi et dimanche de 14h à 16h et 18h à 20h

c. Localisation (voir annexe 1)

Rue Ste-Catherine Ouest entre les rues de Bleury et St-Laurent.

Un conteneur sera positionné au sud de l'îlot Clark près et parallèle à la rue Ste-Catherine. Il servira à la fois d'entreposage et de support pour une œuvre visuelle en direct.

d. Description

Fort de son succès de l'an dernier, l'animation, s'inscrivant dans le projet de piétonisation de la rue Sainte-Catherine Ouest, est de retour pour la saison estivale 2013.

Cette année l'animation de rue se déclinera en deux temps soit du 17 mai au 2 juin ainsi que du 5 août au 5 septembre 2013. Prenant des airs de fête avec des animations quotidiennes et variées où se côtoieront, musique, cirque, théâtre de rue, marionnettes, danse, installations, et improvisation. L'animation de rue propose un décloisonnement des disciplines en préconisant l'effet de surprise, l'interactivité avec les spectateurs, l'audace, l'originalité et la performance. Pour la première période d'animation, soit du mai à juin, la direction artistique sera en mode exploratoire et réorientera, au besoin, l'enlignement artistique pour la deuxième période d'août à septembre.

S'inscrivant dans la mission et le mandat du Quartier des spectacles l'animation de l'espace public évolue dans un environnement distinctif de qualité internationale, à la hauteur de la métropole culturelle qu'est Montréal, la rue offre dorénavant aux Montréalais et aux visiteurs un lieu des plus agréables pour se promener en toute sécurité, magasiner, manger, prendre un verre ou un café, ou encore apprécier l'animation des plus festives qui y est proposée.

e. Planification (horaire de production et de diffusion détaillé à venir)

14 au 17 mai 2013: fermeture de la rue Ste-Catherine Ouest entre les rues de Bleury et Saint-Laurent

f. Affichage (voir annexe 2)

Quelques affiches informatives seront installées sur les ponts des parasols disposés le long de la rue Ste-Catherine Ouest.

Un panneau sandwich sera installé quotidiennement aux zones de performance utilisées dans la journée.

3. Logistique et opération (voir annexe 3)

a. Besoin en équipement de la ville

N/A

b. Besoin en alimentation électrique

Besoin d'un circuit 15 ampères dans le lampadaire ville situé sur la rue Sainte-Catherine, au coin Clark pour le 14 mai à 13h et ce jusqu'au 2 juin. (Voir annexe 2)

c. Sécurité

Les agents logistiques assureront un suivi et un service à la clientèle sur le terrain lors des animations.

d. Son / musique

Certaines animations diffuseront de la musique en utilisant un petit système de son de style chaîne stéréo. En aucun temps, le son dépassera 70 DBA à 30 mètres de la source.

e. Demande de permis (les demandes officielles suivront)

Demande de permis pour la gestion et la responsabilité des animations publiques situées sur la rue Ste-Catherine Ouest entre les rues de Bleury et St-Laurent pour la période suivante : 14 mai au 2 juin 2013.

Demande d'occupation ou d'obstruction temporaire du domaine public du 14 mai au 2 juin 2013 :

- Barrer la rue – cul de sac – circulation locale seulement sur la rue Mayor entre les rues de Bleury à Balmoral
- Barrer la rue- cul de sac – circulation locale seulement sur la rue Balmoral entre les rues Ste-Catherine Ouest à Maisonneuve Ouest
- Barrer la rue- cul de sac – circulation locale seulement en double sens sur la rue Jeanne-Mance entre les rues Ste-Catherine Ouest à Maisonneuve Ouest
- Barrer la rue- cul de sac – circulation locale seulement en double sens sur la rue Jeanne-Mance entre les rues René-Lévesque Ouest à Ste-Catherine Ouest.
- Barrer la rue Ste-Catherine Ouest entre les rues de Bleury à St-Laurent.

Annexe 2 : Affichages

a-Affichage sur parasol



b-Panneau sandwich



Annexe 2 – Besoin de 15 ampères

Lampadaire au coin Nord-Est de Ste-Catherine Ouest, coin Clark



B-3, o. 357 **Ordonnance relative à la programmation des festivals et événements culturels sur le domaine public (saison 2013, 2^e partie, C)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 7 mai 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 2^e PARTIE, C)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1131204001) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 11 mai 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 358 **Ordonnance relative à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2013, 4^e partie, B)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 juin 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 4^e PARTIE, B)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130577006) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 15 juin 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 4^e PARTIE, B)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement			
Événements	Organismes	Date	Lieux	Dérégations			
				P-1 art. 8 (vente)		P-1 art. 3	B-3 art. 20
				Aliments et boissons non-alcooliques	Boissons alcooliques	Consommation d'alcool	
Cérémonie pour les ancêtres	Association chinoise de Montréal Inc.	9 juin 2013	Place Sun-Yat-Sen	□	□	□	14 ^h 15 à 17 ^h
Fête Nationale du Québec - Quartier Chinois	Centre d'études des religions et croyances de la Chine à Montréal	24 juin 2013	Place Sun-Yat-Sen	□	□	□	24 juin 12 ^h à 20 ^h
			Place du Canada	□	□	□	11 ^h à 20 ^h
			Montage : René-Lévesque (côté nord) entre Guy et Du Fort, Du Fort entre René-Lévesque et Sainte-Catherine	□	□	□	9 ^h à 11 ^h
Défilé de la Fête du Canada	Association Musical Fleurs de Lys de Montréal	1 ^{er} juillet 2013	Parcours : Sainte-Catherine entre Dufort et Peel, Peel entre Sainte-Catherine et René-Lévesque, René-Lévesque entre Peel et de la Cathédrale, De La Cathédrale entre René-Lévesque et de la Gauchetière	□	□	□	11 ^h à 13 ^h
Banquet urbain Zinzep	Jour de la terre Québec	5 septembre 2013	Cité du Havre	17 h-30 à 20 h-30	17 h-30 à 20 h-30	17 h-30 à 20 h-30	17 h-30 à 20 h-30

B-3, o. 359 **Ordonnance relative à l'événement « La Sainte-Catherine célèbre »**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 juin 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement « La Sainte-Catherine célèbre », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur la rue Sainte-Catherine Ouest, entre la rue Jeanne-Mance et l'avenue Atwater.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable le 13 juillet 2013, entre 9 h et 19 h, et le 14 juillet 2013, entre 9 h et 18 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130519009) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 15 juin 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 360 **Ordonnance relative à la tenue des festivals et événements culturels sur le domaine public (saison 2013, 3^e partie C)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 juin 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites, dates et horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1

**PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 3^e PARTIE, C)**

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1131204002) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 15 juin 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 361 **Ordonnance relative à la programmation d'événements sur le domaine public (saison 2013, 5^e partie A)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 juin 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites, dates et horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1

**PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 5^e PARTIE, A)**

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1132840023) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 15 juin 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 5^e PARTIE, A)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Dégagements					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
BBQ au parc Walter-Stewart	Carrefour St-Eusèbe	21/06	Parc Walter-Stewart	Parc Walter-Stewart de 9h à 15h	-	-	-	9h à 15h	R-AF-PA
25 ans de la Maison Adrianna	Maison Adrianna	16/06 – en de pluie, l'événement aura lieu le 23/06	Parc Médéric-Martin	Parc Médéric-Martin du 15-06 à partir de 14h au 16-06 jusqu'à 16h (surveillance de nuit pour le montage des structures), En cas de pluie, 22/06 à partir de 14h au 23/06 jusqu'à 16h.	-	16 juin de 12h à 14h (nourriture) En cas de pluie, 23 juin 12h à 14h	-	15-06 de 14h à 22h et 16-06 de 8h à 16h. En cas de pluie, 22-06 de 14h à 22h et de 23-06 de 8h à 16h	R-A-MA
Fête de la St-Jean Baptiste	La Maison du Père	24/06	Rue Labelle entre René-Lévesque et de la Gauchetière	-	9 h à 23 h	-	-	13 h à 22 h	R-AF-PA
Fête de la St-Jean Baptiste	Comité social centre-sud	24/06	-Parc des Joyeux Vikings -Rue Beaudry, entre Robin et Lafontaine -Rue Robin entre Beaudry et Montcalm	8 h à 23 h 59 - -	- 7 h à 23 h 59 7 h à 23 h 59	14 h à 23 h 14 h à 23 h 14 h à 23 h	14 h à 23 h 14 h à 23 h 14 h à 23 h	14 h à 23 h 14 h à 23 h 14 h à 23 h	R-AF-MA
Fête de la St-Jean Baptiste	L'Accueil Bonneau	24/06	Rue Notre-Dame de Lourdes entre de la Gauchetière et René-Lévesque	-	8 h à 17 h	-	-	12 h à 16 h	R-AF-PA
Se mettre dans l'eau chaude	Espace Libre	6au9 / 06 10au15 /06 16/06	Rue Coupal entre Dufresne et Fullum	-	9 h à 23 h 16 h à 23 h 9 h à 18 h	-	18 à 22 h 30	14 h à 22 h	R-AF-GA
BBQ Centraide	Caisse Populaire Desjardins	12/09	St-Alexandre entre Viger et de la Gauchetière	-	9 h 30 à 15 h	-	-	11 h à 15 h	R-AF-PA
Fête de l'eau	Éco-Quartier Ste-Marie	15/06 en cas de pluie, remis au 16/06	Parc des Royaux	Parc des Royaux de 11h à 17h	-	-	-	11h à 17h	R-A-PA
Quartier en mouvement	Centre Innovation Jeunes Eco-Bazaar	8 au 26 /07 27/07	Rue Pierce entre Ste-Catherine et de la Police	-	12 h 23 h 59	- 12 h 18 h	-	12 h 22 h	R-AF-MA
STM	Étoiles du Métro	11-06 au 15-09	Extérieur des Métros Beaudry et Square Victoria (Étoiles plastifiées sur trottoir)			7h à 23h		7h à 23h	CA24-085 art. 28 et 29
Fête d'inauguration de l'espace Faubourg Québec	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	15/07	Espace Faubourg Québec	10h-15h	-	-	-	11h-15h	N-A-MA
Hansel et Gretel	La Roulotte	19/07/2013	Parc Médéric-Martin	10h30-11h30	-	-	-	10h30-11h30	R-MA-AF
Hansel et Gretel	La Roulotte	8/08/2013	Parc des Faubourgs	19h-20h	-	-	-	19h-20h	R-MA-AF
Hansel et Gretel	La Roulotte	12/08/2013	Habitations Jeanne-Mance	10h30-11h30	-	-	-	10h30-11h30	R-MA-AF

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Dégagements					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
Bernard Adamus	Concert Campbell	19/07/2013	Parc Médéric-Martin	20h30-22h	-	-	-	20h30-22h	R-MA-A
Fête de l'eau	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	15/06, en cas de pluie, remis au 16/06	Parc des Royaux	Parc des Royaux de 13h à 16h	-	-	-	13h à 16h	R-A-PA
Lancement saison Pétanque / aînés	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	21/06, en cas de pluie remis au 22/06	Parc Raymond-Blain	Parc Raymond-Blain de 13h30 à 16h30	-	-	-	13h30 à 16h30	R-A-PA
Mercredis en musique	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	03/07 17/07 31/07 07/08 21/08, en cas de pluie remis au lendemain de l'ensemble de ces dates	Parc Médéric-Martin	Parc Médéric-Martin de 17h à 21h	-	-	-	18h à 21h	R-A-PA
Lancement de programmation	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	04/07	Parc Robert-Prévost	Parc Robert Prévost 15h à 23h	-	-	-	16h à 23h	N-A-MA
Une anthropologue dans la ville	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	09/07 16/07 23/07 06/08 13/08 19/08 26/08	Parc Hector-Charland	Parc Hector-Charland de 19h à 20h30	-	-	-	19h à 20h30	R-AF-PA
Concours de basket/skate	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	09/07	Parc des Royaux	Parc des Royaux de 13h à 16h	-	-	-	13h à 16h	N-A-PA
Ciné-parc/ Pop-Corn	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	18/07	Parc Ste-Marie	Parc Ste-Marie de 20h à 22h	-	-	-	20h à 22h	N-A-PA
Spectacle et atelier clowns et cirque	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	18/07 en cas de pluie remis au 19/07	Parc Félix-Antoine-Savard	Parc Félix-Antoine-Savard de 15h30 à 19h30	-	-	-	15h30 à 19h30	N-AF-PA
Fête vélo	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	25/07	Parc des Vétérans	Parc des Vétérans de 13h à 17h	-	-	-	13h à 17h	R-AF-PA
Fête des petits fruits	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	20/07 en cas de pluie remis au 21/07	Ruelle du Bonheur	Ruelle du Bonheur de 15h à 19h	Fermeture de la ruelle du Bonheur située entre les rues Dufresne, Poupard,	-	-	15h à 19h	R-A-PA

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Dégagements					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
					Lafontaine et Logan de 15h à 19h				
Les petits pas pour la faim	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	31/07	École Marguerite-Bourgeoys	-	-	-	-	16h à 20h	R-A-PA
Levée de fond pour la fondation Rêves d'enfants	Fondation Rêves d'enfants – Madame Tina Sebti	29/06	Parc Pierre-Dupuy	Parc Pierre-Dupuy 16h à 23h	-	16h à 20h (nourriture)	-	16h à 23h	N-AF-MA
Ciné-parc Coupal	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	01/08	Parc Coupal	Parc Coupal de 20h à 22h	-	-	-	20h à 22h	R-A-PA
Fête internationale de la jeunesse	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	12/08	Parc Médéric-Martin	Parc Médéric-Martin 13h à 17h	-	-	-	13h à 17h	R-A-MA
Ciné-parc	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	6/08	Parc des Vétérans	Parc des Vétérans de 19h à 20h30	-	-	-	19h à 20h30	N-A-PA
Courts-métrage d'animation	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	15/08 en cas de pluie, remis au 16/08	Parc Persillier-Lachapelle	Parc Persillier-Lachapelle de 19h30 à 22h30	-	-	-	19h30 à 22h30	R-A-MA
Fête familiale	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	17/08, en cas de pluie, remis au 18/08	Parc Félix-Antoine Savard	Parc Félix-Antoine Savard 10h30 à 19h30	-	-	-	10h30 à 19h30	R-A-PA
Fête de quartier le Pas de la rue	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	20/08	Parc Charles S. Campbell	Parc Charles S. Campbell de 16h à 19h	-	-	-	16h à 19h	R-A-MA
Fête de quartier Pétanque, spaghetti ciné-parc	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	09/08, en cas de pluie, remis au 10 /05	Parc des Royaux	Parc des Royaux de 18h à 23h	-	-	-	18h à 23h	R-AF-MA

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Dégagements					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
Imagine ton parc	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	24/08, en cas de pluie, remis au 25/08	Parc Bellerive	Parc Bellerive de 11h à 16h	-	-	-	11h à 16h	N-AF-PA
Ciné-parc	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	27/08 29/08	Parc Sainte-Marie	Parc Sainte-Marie de 20h à 22h	-	-	-	20h à 22h	N-AF-PA
Danse en famille	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	Tous les jeudis du 27/06 au 25/08	Parc Olivier-Robert	Parc Olivier-Robert de 19h à 20h	-	-	-	19h à 20h	N-AF-PA
Montréal complètement cirque	Montréal complètement cirque	12/07	Parc Olivier-Robert	Parc Olivier-Robert de 18h à 22h	-	-	-	18h à 22h	N-A-MA
Dimanche Folklorique	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	30/06 07/07	Parc Olivier-Robert	Parc Olivier-Robert 13h à 15h	-	-	-	13h à 15h	N-A-PA
Lancement Animation Estivale Peter-McGill	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	6 juillet 2013/	Parc Hector-Toe-Blake	Parc Hector-Toe-Blake 10h-14h	-	-	-	-	N-PA
Vendredi en folie au Square-Cabot	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	2 août 2013	Square-Cabot	Square-Cabot 15h-21h	-	-	-	2 août 2013/15h-21h	N-A-MA
Vendredi en folie au Square-Cabot	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	9 août 2013	Square-Cabot	Square-Cabot	-	-	-	9 août 2013/15h-21h	N-A-MA
Vendredi en folie au Square-Cabot	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	16 août 2013	Square-Cabot	Square-Cabot	-	-	-	16 août 2013/15h-21h	N-A-MA
Jeux de la rue	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	06/07	Parc des Vétérans	Parc des Vétérans de 10h à 22h	-	-	-	10h à 22h	R-A-MA
Jeux de la rue	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-Marie	07/07	Parc Pierre-Dupuy	Parc Pierre-Dupuy de 9h à 23h	-	-	-	9h à 23h	R-A-MA
Fête des Trois-Sœurs	Division des sports, loisirs et du développement social de Ville-	10/08 en cas de pluie, remis au 11/08	Ruelle du Bonheur	Ruelle du Bonheur 18h à 22h30	Fermeture de la ruelle du Bonheur située entre les rues	-	-	18h à 22h30	N-A-PA

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Drogations					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
	Marie				Dufresne, Poupart, Lafontaine et Logan de 18h à 22h30				
Journée Internationale de la Jeunesse	DSLDS	11 août 2013/12h-17h	Square Cabot	Square Cabot	-	-	-	12h-17h	R-A-MA
Photo-Op de Tourisme Montréal	Tourisme Montréal	12-06 au 15-10	Place Jacques-Cartier	0 h 01 à 23 h 59	-	-	-	-	Installation d'une structure en métal afin de permettre aux citoyens de partager leurs photos sur les réseaux sociaux.
Family Life Fest	Calvary Chapel	03-08	Square Cabot	7 h à 21 h	-	11 h à 21 h	-	11 h à 21 h	R-AF-MA
Festival polonais	Festival polonais de Montréal	10 et 11 -08	Parc des Faubourgs	7 h à 23 h 59	-	10 h à 22 h 30	12 h à 22 h 30	10 h à 22 h 30	R-A-GA
Boîte à modulation réglable	Péristyle Nomade	19 au 25 -08	Parc des Faubourgs	7 h à 23 h 59	-	11 h à 22 h	11 à 22 h 30	11 à 22 h30	N-AF-MA

Légende

- R* : Récurrent
N : Nouvel événement
A : Amplification
AF : Amplification faible
PA : petite affluence (moins de 100 personnes)
MA : moyenne affluence (entre 100 et 500 personnes)
GA : grande affluence (plus de 500)

B-3, o. 362 Ordonnance relative à l'événement « La fête du Quartier latin »

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 juin 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement « La fête du Quartier latin », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur la rue Saint-Denis, entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sherbrooke et sur la rue Émery, entre les rues Saint-Denis et Sanguinet.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable du 29 juin au 1^{er} juillet 2013, de 10 h à 23 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130519013) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 15 juin 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 363 **Ordonnance relative à la programmation d'évènements sur le domaine public (saison 2013, 5^e partie, B)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 10 juillet 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 5^e PARTIE, B)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130577008) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 13 juillet 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 5^E PARTIE, B)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement				
Événements	Organisme	Date	Lieux	P-1 art. 8 (vente)			P-1 art. 3 Combustion (alcool)	B-3 art. 20 bruit
				Marchandise	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques		
Feux d'artifices - Fête du Canada	Conseils	1 ^{er} juillet 2013	Parc de la Pointe de la Cité du Haut Zone de lancement situé au nord de la pointe					22 h15 à 22 h 45
Danse israélienne	YM-YWHA Montréal Jewish Community Center	6 juillet au 27 août 2013 (les mardis seulement)	Parc du Mont-Royal Secteur Lac aux Castors					Les mardis de 19 h et 23 h
Five hole for food Montreal 2013	Molson Montréal	9 juillet 2013	Place du Canada					15 h à 20 h
Shakespeare-in-the-Park	Répercussion Théâtre	11 juillet 2013	Parc du Mont-Royal	20 h à 22 h				20 h à 22 h
FlashMod TVA	TVA productions	25 juillet 2013	Sainte-Catherine coin Alexandre-de-Sève (coin nord-ouest)					Test de son de 12 h à 19 h FlashMod avec musique de 20 h à 22 h
Animation d'avant-match	Alouettes de Montréal	12, 25 juillet 2013 8 et 22 août 2013 8 et 29 septembre 2013 14 octobre 2013	Parc du mont Royal (face au stade Molson, côté Est)	17 h à 19 h 30 11 h à 13 h				17 h à 19 h 30 11 h à 13 h
Festival Mode et Design de Montréal 13 ^e édition	Sensation Mode	31 juillet 2013 au 3 août 2013	McGill College est et ouest entre de Maisonneuve et Sainte-Catherine McGill College entre Président Kennedy et Cathcart McGill College entre de Maisonneuve et Cathcart McGill College entre Président Kennedy et Maisonneuve Sainte-Catherine entre Peel et Président Kennedy	Sur McGill College entre Sainte- Catherine et Cathcart de 12 h à 23 h 59	12 h à 1 h 12 h à 1 h	12 h à 1 h	12 h à 1 h	Test de son les 29 et 30 juillet de 18 h à 22 h 31 juillet au 3 août 12 h à 1 h
Meet Scout Mondial Canada 2013	Association des scouts du Canada	11 et 15 août 2013	Parc LaFontaine et Parc du Mont-Royal					8 h à 18 h
Célébrations de la Fierté Montréal	Fierté Montréal	14 au 16 août 2013	Place Emile-Gamelin	14 au 16 août de 9 h à 24 h	14 au 16 août de 11 h à 24 h	14 au 16 août de 11 h à 24 h	14 au 16 août de 11 h à 24 h	9 h à 23 h
		15 au 16 août 2013	Avenue des Partenaires : Ste-Catherine entre St-André et St-Timothée	11 h à 22 h	11 h à 22 h		11 h à 22 h	11 h à 22 h
		17 août 2013	Course au parc du Mont-Royal	9 h à 14 h				9 h à 14 h
		17 août 2013	Journée communautaire : Ste-Catherine entre St-Hubert et Papineau	11 h à 17 h	11 h à 17 h			10 h à 17 h

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement				
Événements	Organisme	Date	Lieux	Dérivations				
				P-1 art. 8 (vente)			P-1 art. 3 Carnaval (93000)	B3 art. 20 bruit
				Marchandise	Aliments et boissons non- alcoolisées	Boissons alcoolisées		
		16 août 2013	Défilé de la Fierté Parcours du défilé : bout René-Lévesque, côté nord, entre Guy et Sanguinet René-Lévesque, deux côtés, entre Guy et Sanguinet Zone de montage : René-Lévesque, côté nord, entre Lambert-Classe et Guy Du Fort, entre Ste-Catherine et René-Lévesque St-Marc, entre Ste-Catherine et René-Lévesque Zone de démontage : René-Lévesque, côté nord, entre Sanguinet et Berni Sanguinet, entre de Maisonneuve et René-Lévesque Ste-Catherine, entre St-Laurent et Berni St-Denis, entre de Maisonneuve et René-Lévesque Bem, entre de Maisonneuve et René-Lévesque Chénoua, entre Sanguinet et St-Denis Esplanade Ernest-Cormier	12 h à 17 h				9 h à 18 h
Opération Sac à dos	Regroupement des Magasins-Patage de l'île de Montréal	29 août 2013	Square Victoria et Place du Canada					7 h à 18 h
Festival Ugan Jam	Festival Ugan Jam	30 août au 1 septembre 2013	Place Émile-Gamelin (Montage : 29 août 11 h au 30 août 16 h Démontage : 2 septembre 8 h à 17 h)	30 août 17 h au 1 septembre 23 h	30 août 17 h au 1 septembre 23 h			Test de son 30 août 9 h à 16 h Animation 30 août 17 h au 1 septembre 23 h
Festival culturel militaire de Montréal (FCMM)	Festival culturel militaire de Montréal	30 août au 2 septembre 2013	Espace public dans le vieux Montréal encore à déterminer.					Animations d'exercices militaires et tir à blanc 2 fois par jour 31 août et 1 ^{er} septembre de 13 h à 14 h et de 16 h à 17 h 2 septembre de 14 h à 15 h
Marché à 4 pattes	SPCA Société canadienne de prévention de la cruauté envers les animaux	8 septembre 2013	Parc du Mont-Royal secteur de la Maison Smith – chemin Olmsted	13 h à 16 h	13 h à 16 h			13 h à 16 h

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement				
Événement	Organisme	Date	Lieux	Dérogations				S3 art. 20 bruit
				Marchandises	P-1 art. 8 (vente) Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques	P-1 art. 3 Communication d'urgence	
Cyclospore «La Montréalaise»	Grand Prix Cycliste de Montréal	14 septembre 2013	<p>Parcours pour le départ :</p> <p>University, de Sherbrooke à Maisonneuve University (2 voies côté est) de Maisonneuve à Cathcart University (côté est) de Cathcart à René-Lévesque University (2 voies ouest du côté est) de René-Lévesque à St-Jacques University (2 voies est du côté ouest) de St-Jacques à Notre-Dame</p> <p>Parcours pour le retour :</p> <p>University (1 voie côté est) de Cathcart à Sherbrooke University (1 voie ouest du côté est) de St-Jacques à Cathcart University (2 voies est du côté ouest) de Notre-Dame à St-Jacques</p>					7 h à 18 h
Grand Prix cycliste de Montréal	Grand Prix Cycliste ProTour	15 septembre 2013	<p>Avenue du Parc (2 voies côté ouest) de Côte Ste-Catherine à voie accès ouest de Des Pins</p> <p>Avenue du Parc (côté ouest) de Des Pins à Mont-Royal</p> <p>Ch. De la Côte Ste-Catherine (côtés ouest et est) de Du Parc à Mont-Royal</p> <p>Boul. Mont-Royal, de Côte Ste-Catherine à Camille-Houde</p> <p>Chemin Camille-Houde, de Mont-Royal à Chemin Remembrance</p> <p>Chemin Remembrance, de Chemin Camille-Houde à Ch. Côte-des-Neiges</p>	8 h à 18 h	8 h à 18 h			8 h à 18 h

B-3, o. 364 **Ordonnance relative à la programmation des festivals et événements culturels sur le domaine public (saison 2013, 4^e partie, C)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 10 juillet 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 4^E PARTIE, C)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1136370001) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 13 juillet 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 365 Ordonnance relative à l'événement « Omnivore sort dehors »

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 10 juillet 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement « Omnivore sort dehors », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur l'îlot Clark (côté ouest de la rue Clark, entre les rues Sainte-Catherine et de Montigny).

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable aux dates et heures suivantes :

- le 14 août, de 17 h à 18 h;
- les 15 et 16 août, de 12 h à 23 h;
- le 17 août, de 14 h à 20 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130519017) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 13 juillet 2013, date de son entrée en vigueur.

**B-3, o. 366 Ordonnance à la tenue de la promotion commerciale « OUMF -
La rentrée culturelle du Quartier latin »**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 10 juillet 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement « OUMF - La rentrée culturelle du Quartier latin », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur la rue Saint-Denis, entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sherbrooke, sur la rue Émery, entre les rues Sanguinet et Saint-Denis et à la place Paul-Émile Borduas.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable du 5 au 7 septembre 2013, de 10 h à 23 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130519016) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 13 juillet 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 367 **Ordonnance relative à la programmation d'évènements sur le domaine public (saison 2013, 6^e partie, A)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 10 juillet 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 6^e PARTIE, A)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1132840025) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 13 juillet 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 6^E PARTIE, A)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Drogations					
				Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
Retour à l'école	La Relance jeunes et familles	17/08	Parc Médéric-Martin	Parc Médéric-Martin de 8h à 16h	-	-	-	10h à 14h	R-AF-MA
Fête annuelle des petits fruits	DSLDS	27/07	Ruelle du Bonheur située au sud de la rue Ontario entre les rues Poupart et Dufresne	Ruelle du Bonheur de 15h à 19h	Ruelle du Bonheur, située au sud de la rue Ontario entre les rues Poupart et Dufresne de 15h à 19h	-	-	15h à 19h	R-AF-PA
BBQ Alimenter le futur	Centre Jean-Claude-Malépart	6/08	Parc Médéric-Martin	Parc Médéric-Martin de 9h à 14h	-	-	-	9h à 14h	R-AF-MA
Marchands de fruits et de légumes	D 3 Pierres et Fruixi	13/07 20/07 27/07 03/08 10/08 17/08 24/08 31/08 07/09	Espace Faubourg Québec	-	-	10h à 14h	-	-	N-PA
BBQ / soccer	Centre jeunesse du Y	13/07 en cas de pluie remis au 14/07	Parc Toussaint Louverture	Parc Toussaint Louverture de 14h à 20h en cas de pluie remis au 14/07	-	-	-	14h-20h	R-AF-PA
Quartier en mouvement	Innovation Jeunes	11/07	Rue Pierce	-	Rue Pierce de 15h à 17h	-	-	15h à 17h	R-PA
Vendredi en folie au Square-Cabot	DSLDS	02/08 09/08 16/08	Square-Cabot	Square-Cabot de 14h à 21h	-	-	-	14h à 21h	N-A-MA
Journée Internationale de la Jeunesse	DSLDS	11/08	Square-Cabot	Square-Cabot de 13h à 17h	-	-	-	13h à 17h	R-A-MA
Fête Familiale	DSLDS	24/08	Parc Lucien-Lallier	Parc Lucien-Lallier de 11h à 14h	-	-	-	11h à 14h	N-A-PA
Fête des Voisins	DSLDS	24/04	Parc Toussaint Louverture	Parc Toussaint Louverture 13h à 21h	-	-	-	13h à 21h	N-A-MA
Atelier de tamtam	Loisirs St-Jacques	Du 27 jui au 24 août - Les jeudis de 16h30 à 18h	Parc Toussaint Louverture	Parc Toussaint Louverture - de 16h30 à 18h	-	-	-	de 16h30 à 18h	N-PA
Tournoi de pétanque	Coopérative Portes Dubourgs	25/08	Parc de la Chasse-Galerie	Parc de la Chasse-Galerie de	-	-	-	De 13h à 20h	N-A-PA

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Dégagements					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
				13h à 20h					
Ciné-pop Ste-Marie	DSLDS	11/07	Parc Ste-Marie	Parc Ste-Marie de 20 à 22h	-	-	-	De 20h à 22h	R-AF-PA
Bingo BBQ	DSLDS	24/07, en cas de pluie remis au 25/07	Ruelle à Maurice	Ruelle à Maurice de 16h à 20h	Ruelle à Maurice située entre les rues Wurtele-Montgomery, Ontario et De Rouen.	-	-	De 16h à 20h	R-A-PA
Fête des Petits Fruits	DSLDS	27/07, en cas de pluie remis au 28/07	Ruelle du Bonheur	Ruelle du Bonheur de 15h à 19h	Ruelle du Bonheur située entre les rues Dufresne, Provençale, Lafontaine, Daunais	-	-	15h à 19h	R-A-PA
Ciné-Pop	DSLDS	01/08,	Parc Coupal	Parc Coupal de 20h à 22h	-	-	-	20h à 22h	R-A-PA
Musicien du Métro	DSLDS	09/08	Parc Robert-Prévost	Parc Robert-Prévost de 20h à 22h	-	-	-	20h à 22h	N-A-MA
Marché d'échange	DSLDS	14/08, en cas de pluie remis au 15/09	Parc Ste-Marie	Parc Ste-Marie de 17h à 20h30	-	17h à 20h30	-	17h à 20h30	R-A-MA
Fête familiale	DSLDS	17/08	Parc Félix-Antoine-Savard	Parc Félix-Antoine-Savard de 12h à 16h	-	-	-	12h à 16h	N-A-PA
Fête e quartier Pas de la Rue	DSLDS	20/08	Parc Charles S. Campbell	Parc Charles S. Campbell de 16h à 19h	-	-	-	16h à 19h	R-A-MA
Ciné-Pop	DSLDS	27/08	Parc Ste-Marie	Parc Ste-Marie de 20h à 22h	-	-	-	20h à 22h	R-A-PA
Courts métrages sous les étoiles	DSLDS	18/07 au 19/07	Ruelle des Érables	Ruelle des Érables située entre les rue Des Érables, de Lormier et au Sud de 19h à 23h	-	-	-	19h à 23h	N-AF-PA
Un cabaret sous les étoiles	Fanfare Pourpour	24/08	Parc des Faubourgs	De 7h30 à 22 h30	-	14 h à 20 h	14 h à 20 h	11 h à 20 h	R-A-GA
Hors Piste – Capsules ambulantes	Cactus Montréal	8/07 au 12/07	Rue Ste-Catherine entre Beaudry et de la Visitation (rue déjà piétonne)	-	18 h à 20 h			-	R-A-GA
Hors piste – Événement majeur		13/07			Rue déjà piétonne			12 h à 23h	
Montréal sous les étoiles	Montréal sous les étoiles	Date au mois d'août à confirmer	Place Royale ou autre endroit à confirmer	13h à 23h59	-	-	17 h à 23 h	17 h à 23 h	R-A-MA

*N : Nouvel événement
A : Amplification
AF : Amplification faible
PA : petite affluence (moins de 100 personnes)
MA : moyenne affluence (entre 100 et 500 personnes)
GA : grande affluence (plus de 500)*

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1132840025) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 13 juillet 2013, date de son entrée en vigueur

B-3, o. 368 Ordonnance relative à l'événement « Festival d'été sur Crescent »

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 10 juillet 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement « Festival d'été sur Crescent », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur la rue Crescent, entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable du 22 au 24 août 2013 juillet, de midi à 23 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130519015) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 13 juillet 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 369 **Ordonnance relative à l'événement « Promotion commerciale du Village »**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 10 juillet 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement « Promotion commerciale du Village », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis au 1366, rue Sainte-Catherine Est, entre les rues Panet et Plessis.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable le 31 août 2013, de 19 h à 22 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130519014) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 13 juillet 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 370 **Ordonnance relative à la programmation d'évènements sur le domaine public (saison 2013, 6^e partie, B)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 septembre 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 6^e PARTIE, B)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130577010) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 14 septembre 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC

(SAISON 2013, 6^e PARTIE, B)

Événements à autoriser ¹				Conseil d'arrondissement ²				
Événements ³	Organismes ⁴	Dates ⁵	Lieux ⁶	Dérégulations ⁷				
				P-1 art. 6 (vente) ⁸			P-1 art. 8) Consommation d'alcool ⁹	B-3 art. 20) bruits ¹⁰
				Marchandises ¹¹	Aliments et) boissons non- alcooliques ¹²	Boissons alcooliques ¹³		
Grand Prix Cycliste de Montréal) (Ajout CE18-1014) (Ajout CA18-240409)	Grand Prix Cycliste Pro Tour	8 septembre 2013	Belvédère du Mont-Royal sur le Ch. Carillon-Houde et sur l'avenue du Parc, côté ouest, près du Monument G-E Carlier	7 h à 11 h Sur la Belvédère du Mont-Royal sur le Ch. Carillon-Houde et Côte Ste-Catherine	7 h à 11 h Sur la Belvédère du Mont-Royal sur le Ch. Carillon-Houde et sur le côté ouest de l'avenue du Parc devant le Monument George-Etienne-Carlier	7 h à 11 h Sur l'avenue du Parc entre la rue Duath et l'avenue du Mont-Royal et sur la Belvédère au parc du Mont-Royal sur la voie Carillon-Houde	7 h à 11 h	7 h à 11 h Sur l'avenue du Parc entre le Ch. De la Côte Ste-Catherine et Duath
Festival de la Lune 2013	Huu Quang-Vien-Tong Society	8 septembre 2013	Place Sun-Yvit-Genet rue Clart					Musique pendant la danse du dragon) de 11 h à 11 h) Musique d'ambiance et discours) de 11 h à 11 h
En ville sans voiture	Agence métropolitaine de transport (AMT)	28 septembre 2013	Square Victoria Square Victoria (côté est et ouest entre les rues d'Alger-O. et St-Jacques) St-Robine entre University et St-Léonard	7 h à 11 h	7 h à 11 h			7 h à 11 h
Run for Outreach	McGill University	21 septembre 2013	Parc du Mont-Royal					7 h à 11 h
Les Voleurs	Les voleurs, coopérative de solidarité	21 septembre 2013	Place Emile-Gamelin					7 h à 20 h
Marathon Océan de Montréal	Festival de la Santé Inc.	22 septembre 2013	→ Pont de la Concorde (piste cyclable) de l'île Notre-Dame (circuit Gilles-Vienne à Pierre-Dupuy) → Pierre-Dupuy (côté nord du pont de la Concorde à Chemin des Aulnaies) → Chemin des Aulnaies (de Pierre-Dupuy à Riverside) → Riverside (de Chemin des Aulnaies à Hill) → Hill (de Riverside à de la Commune) → de la Commune (de Hill à Place Jacques-Carlier) → Place Jacques-Carlier (côté est de de la Commune à Notre-Dame) → Notre-Dame (de Place Jacques-Carlier à Montcalm) → Montcalm (de Notre-Dame à St-Robine) → St-Robine (de Montcalm à Siméon) → Siméon (de St-Robine à Ste-Catherine) → Ste-Catherine (de Siméon à Plessis) → Plessis (de Sainte-Catherine à de Missisquoi) → de de Missisquoi (de Plessis à Bent) → Bent (côté est et ouest de de Missisquoi à Sherbrooke)					11 h à 11 h

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement				
Événements	Organismes	Dates	Lieux	Dérégulations			B-3 art. 201 bruit	
				P-1 art. 8 (vente)				P-1 art. 9 Consommation d'alcool
				Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	Boissons alcooliques		
Shuffle 24 édition	Université Concordia	21 septembre 2011	Départ : Quartier Concordia secteur de la Place- Henri-Bethune, 874 boul. De Maisonneuve (coin- Guy)[] [] Parcours trottoirs seulement : rue Guy, vers le nord, trottoir côté-ouest, rue Sherbrooke vers l'ouest, trottoir côté-sud, à la rue Grand Boulevard ils traversent pour reprendre le trottoir côté-nord de Sherbrooke[] [] Arrivée : Campus Loyola, 1141, rue Sherbrooke-Ouest.[] [] En cas de pluie, description et allocation se feront au 115, St-Sébastien					Allocutions avant- le départ sur le site de l'Université Concordia entre 11 h et 11 h 30
Pyramide de chausseries	Handicap International	21 septembre 2011	Place Gerald Gouin					11 h à 11 h 30
Carnaval	Fondation Fairytale	23 septembre 2011	Place Emile-Gamelin	11 h à 14 h	11 h à 14 h			21 septembre, de 11 h à 11 h 30 et 21 septembre [] de 11 h à 11 h 30
			Parc de l'Espoir					
			Le Parterre du P.C.O.S.					
Marché Central aux 1111 parapluies	Centrale du Grand Montréal	1 ^{er} octobre 2011	Point de rencontre McGill College entre Maisonneuve et Sainte-Catherine (11 h à 11 h 30)[] [] Parcours de la marche : départ coin Sainte-Catherine et McGill College, direction est jusqu'à Clark, Clark direction nord, F.B. sur le parterre du Quartier des Spectacles.					Musique et discours[] de 11 h à 11 h 30
			Mille et Une Beauté du GTS	Forum des citoyens aînés de Montréal	1 ^{er} octobre 2011	Sur le Square Victoria et autour de celui-ci (trottoirs)		11 h à 11 h 30

B-3, o. 371 Ordonnance relative à l'événement « Marché de la brunante »

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 septembre 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement « Le Marché de la brunante », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur la Place de la Paix et la Place du marché, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable le 20 septembre 2013, de 15 h à 21 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130519022) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 14 septembre 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 372 Ordonnance relative à l'événement « Le Marché fermier de l'UQUÀM »

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 septembre 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de l'événement « Le Marché fermier de l'UQUÀM », le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur la Place Pasteur.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

3. L'autorisation visée à l'article 1 est valable le 16 octobre 2013, de 11 h à 17 h.

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1136255007) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 14 septembre 2013, date de son entrée en vigueur.

B-3, o. 373 **Ordonnance relative à la programmation d'évènements sur le domaine public (saison 2013, 5^e partie, C)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 septembre 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 5^e PARTIE, C)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1136370003) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 14 septembre 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 5^e PARTIE, C)

Événements à autoriser														
Événements	Organismes	Dates	Lieux	Littoragions										
				P-1 art. 8 (vestib)			P-1 art. 9 (Circulation/accès d'urgence)	B-3 art. 20 (bruit)	O-202 art. 160 (affichage)	O-41 art. 21 (Ouv.affichage)	O-2408 art. 44 (Éclairage)	P112 art. 7 (pénurie ou d'urgence)	Article 22 (P.N.B. voir article 1-1) (Hippodromes)	
				# arborés	# arbres et haies en croissance	Bétons, blocs, etc.								
Concerts d'été (événement au sein d'un événement public de cet événement)	Quartier international de Lével	Les Jours 9-11 juillet, 14-15-16 août et 17-18 septembre Mise à l'eau : 9-11 juillet Événement : 14-16 août Dénouement : 17-18 septembre	Place Victoria	n/a	n/a	n/a	n/a	Les Jours 9-11 juillet, 14-15-16 août et 17-18 septembre de 19h à 21h	Les Jours 9-11 juillet, 14-15-16 août et 17-18 septembre de 19h à 21h	Les Jours 9-11 juillet, 14-15-16 août et 17-18 septembre de 19h à 21h	n/a	n/a	n/a	
Mise au jeu 24 0	Fédération des Canadiens pour l'échec	Mise à l'eau : 11 septembre au 1 ^{er} octobre Événement : 1 ^{er} octobre Dénouement : 1 ^{er} octobre	OBS : Place P.O.L. quadrilatère délimité par les rues De Lével, Saint-Léon, Ste-Catherine et De la Bonnevue	1 ^{er} octobre de 19h à 21h	1 ^{er} octobre de 19h à 21h	1 ^{er} octobre de 19h à 21h	1 ^{er} octobre de 19h à 21h	Textes de loi : 11 septembre de 19h à 21h et 1 ^{er} octobre de 19h à 21h	Du 11 septembre à 19h au 1 ^{er} octobre à 21h	Du 11 septembre à 19h au 1 ^{er} octobre à 21h	1 ^{er} octobre de 19h à 21h	n/a	n/a	
Muséographie (événement au sein d'un événement public de cet événement)	Partenariat du Quartier des Spectacles et Office régional du Film du Québec	Mise à l'eau : 14 août au 1 ^{er} septembre Événement : 4 septembre au 4 novembre Dénouement : 14 novembre	OBS : Promenade des artistes	n/a	Pour le lancement : 4 septembre de 19h à 21h	n/a	n/a	Du 1 ^{er} septembre au 4 novembre de 19h à 21h Sauf les vendredis et samedi après-midi et le 4 septembre de 19h à 21h (diffusion de muséographie)	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Le Bal du dimanche - Spécial 14	Place des Arts	Événement : 14 septembre de 19h à 21h	Espace de la Place des Arts	n/a	n/a	n/a	n/a	14 septembre de 19h à 21h	n/a	n/a	14 septembre de 19h à 21h	n/a	n/a	
Exposé d'art (événement au sein d'un événement public de cet événement)	Société des Arts Technologiques	Événement : 14 août	Rue Place-du-Marché	n/a	n/a	n/a	n/a	14 août de 19h à 21h	14 août de 19h à 21h	14 août de 19h à 21h	n/a	n/a	n/a	
Musées des Arts	Partenariat du Quartier des spectacles	Mise à l'eau : 11-14 septembre Événement : 11-14 septembre Dénouement : 14 septembre	Rue Ste-Catherine Entre Jeanne-Mance et St-Léon	n/a	n/a	n/a	n/a	11 septembre de 19h à 21h 14 septembre de 19h à 21h	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
Festival Quartier Danse	Dance Québec / Transécriture Lével	1 ^{er} - 9-14 septembre Mise à l'eau : 9-14 septembre Événement : 9-14 septembre Dénouement : 9-14 septembre	OBS : au sud de la Place des Festivals	n/a	n/a	n/a	n/a	1 ^{er} - 9-14 septembre de 19h à 21h	1 ^{er} - 9-14 septembre de 19h à 21h	1 ^{er} - 9-14 septembre de 19h à 21h	n/a	n/a	n/a	
Le Quartier littéraire	Festival international de la littérature	Mise à l'eau : 8 au 9 septembre Événement : 14 au 15 septembre Dénouement : 14 septembre	881 Ch. Ste-Catherine de la rue de la Bonnevue entre Ste-Catherine et Ste-Léon et OBS : Place du Quartier des spectacles	n/a	n/a	n/a	n/a	8 au 9 septembre de 19h à 21h	8 septembre à 19h au 14 septembre à 21h	8 septembre à 19h au 14 septembre à 21h	n/a	n/a	n/a	
Journées de la culture	Culture pour tous	Mise à l'eau : 14 septembre Événement : 11-14 septembre Dénouement : 14 septembre et 1 ^{er} octobre	Divers lieux : Châlet du Mont-Royal, rue Ste-Catherine (près de St-Georges), rue St-Léon (au sud de Ste-Catherine) et OBS : Place des Festivals	n/a	n/a	n/a	n/a	14 septembre de 19h à 21h	14 septembre à 19h au 1 ^{er} octobre à 21h	14 septembre à 19h au 1 ^{er} octobre à 21h	n/a	n/a	n/a	
Festival international du film de Montréal - F1	Festival F1 Inc.	Mise à l'eau : 15 septembre de 19h à 21h Événement : 15 septembre de 19h à 21h Dénouement : 15 septembre à 19h au 1 ^{er} septembre à 21h	OBS : 1400e Quartier (rue Enver) / Établissement consacré de la rue Enver du 1 ^{er} septembre à 19h au 1 ^{er} septembre à 21h	15 septembre de 19h à 21h	15 septembre de 19h à 21h	15 septembre de 19h à 21h	15 septembre de 19h à 21h	15 septembre de 19h à 21h	Du 15 septembre à 19h au 1 ^{er} septembre à 21h	Du 15 septembre à 19h au 1 ^{er} septembre à 21h	15 septembre de 19h à 21h	n/a	n/a	
Le Festival littéraire	Université du Québec à Montréal et Festival international de la littérature	Mise à l'eau : 8 au 9 septembre Événement : 14 septembre au 14 octobre Dénouement : 14 octobre et 1 ^{er} novembre	Place Pasteur	n/a	n/a	n/a	n/a	14 septembre au 1 ^{er} novembre de 19h à 21h	14 septembre à 19h au 1 ^{er} novembre à 21h	14 septembre à 19h au 1 ^{er} novembre à 21h	n/a	n/a	n/a	
Pop Montréal	Festival international de musique Pop Montréal et Université du Québec à Montréal	Événement : 11 au 15 septembre	Place Pasteur	11 au 15 septembre de 19h à 21h	11 au 15 septembre de 19h à 21h	n/a	n/a	11 au 15 septembre de 19h à 21h	11 septembre à 19h au 15 septembre à 21h	11 septembre à 19h au 15 septembre à 21h	n/a	n/a	n/a	

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1136370003) a été affiché au Bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 14 septembre 2013, date de son entrée en vigueur

B-3, o. 374 **Ordonnance relative à la programmation d'évènements sur le domaine public (saison 2013, 7^e partie, A)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 11 septembre 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 7^e PARTIE, A)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1132840027) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 14 septembre 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 7^e PARTIE, A)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Déroptions					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
Fête du Seigneur des Miracles	Mission catholique latino-américaine Notre-Dame-de-Guadalupe	13-10	Parc des Faubourgs	De 14 h à 17 h 30		-	-	De 14 h à 17 h 30	R-AF-MA
Nuit des sans abri	RAPSIM	18-10	Square Phillips	14 h à 21 h 30	-	-	-	14 h à 21 h	R-AF-MA
5 ^e anniversaire de la ruelle verte La Rivière	Éco-Quartier Ste-Marie	21 et 28 sept.	Ruelle La Rivière	-	-	-	-	11h à 16h	N-AF-PA
Épluchette de blé d'Inde et rencontre avec les citoyens	Québec Solidaire	15-09	Parc Olivier-Robert	15h à 17h	-	-	-	15h à 17h	N-A-MA
Épluchette de blé d'Inde	DSLDS	14-09	Hector-Toe-Blake	11h-14h	-	-	-	11h-14h	R-AF-MA
Rassemblement festif	Conseil québécois du théâtre	29-11	Parc des Faubourgs	12 h à 18 h	-	-	-	12 h à 18 h	N-AF-MA
Paino-cité	Arrondissement de Ville-Marie	15 août au 29 sept.	Métro Beaudry au Parc Serge-Garant, Métro Frontenac, Parvis de l'église St-James the United, Belvédère Kondiaronk, Et Boul. De Maisonneuve, au coin de Guy	-	-	-	-	10h à 20h	N-A
BBQ pour le voisinage	Coalition jeunesse de lutte contre l'homophobie	11-09	Ruelle 1575, rue Amherst	-	-	-	-	16h à 21h	N-AF-PA

Légende

- R : Récurrent*
N : Nouvel événement
A : Amplification
AF : Amplification faible
PA : petite affluence (moins de 100 personnes)
MA : moyenne affluence (entre 100 et 500 personnes)
GA : grande affluence (plus de 500)

B-3, o. 375 **Ordonnance relative à la programmation d'évènements sur le domaine public (saison 2013, 7^e partie, B)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 2 octobre 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 7^e PARTIE, B)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1130577012) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 5 octobre 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 7^e PARTIE, B)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement		
Dégagements						
Événements	Organismes	Dates	Lieux	P-1 art. 8 (vente)		B-3 art. 20 bruit
				Marchandises	Aliments et boissons non- alcooliques	
Cérémonie de lever de drapeau : Fête nationale de la Chine	Le centre uni de la communauté chinoise de Montréal	1 ^{er} octobre 2013	Place Sun-Yat-Sen			10 h à 15 h
24 h Canadiens	L'Aréna des canadiens	1er octobre	Aréna des canadiens			00 h 01 à 23 h 59
Bioblitz	Les amis de la montagne	4 et 5 octobre 2013	Parc du Mont-Royal			6 h à 19 h
Fête du Double Dix	L'association chinoise de Montréal inc.	5 octobre 2013	Place Sun-Yat-Sen Parade : Rue Clark entre René-Lévesque et Viger De La Gauchetière de St-Laurent à Côté (trottoirs) Côté de De La Gauchetière à Viger (trottoirs) St-Urbain de De La Gauchetière à Viger (trottoir) St-Laurent de De La Gauchetière à René-Lévesque (trottoir) René-Lévesque de St-Laurent à Clark (trottoir)			12 h à 16 h
Collecte des manières dangereuses et électroniques pour les ICI	Projets Saint-Laurent Jour de la Terre Québec	10 octobre 2013	Esplanade Clark ou Ilot Balmoral			8 h à 16 h
Entêtés d'avenir	Société St-Jean baptiste	13 octobre 2013	Place Émilie-Gamelin			9 h à 18 h 30
Sauvons la tomate !	Explora	16 octobre 2013	Place des festivals	11 h 30 à 13 h 30		11 h 30 à 13 h 30
Marche des zombies	Les productions M.A.L.	19 octobre 2013	Place des Festivals Rue Jeanne-Mance entre De Maisonneuve et Ste-Catherine, rue Balmoral entre De Maisonneuve et Ste-Catherine, rue Mayor entre Balmoral et De Bleury	12 h à 18 h	12 h à 18 h	9 h à 18 h
			Parcours (ralentissement de la circulation) : départ de la Place des Festivals, boul. De Maisonneuve, rue Peel, rue Ste-Catherine jusqu'à la Place des Festivals			15 h à 16 h 30
Journée de retour de contenants - Pro-consigne Québec	Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets - Projet pro-consigne Québec	19 octobre 2013	Place Émilie-Gamelin			
Annual Commemorative 5/10km Run/Walk	Université McGill - Département de kinésiologie	20 octobre 2013	Parc du mont Royal - Chemin Olmsted entre la côte Placide et le chalet			9 h à 13 h
Montréal Marche pour la Santé Mentale	Fondation Montréal marche pour la santé mentale	20 octobre 2013	Carré Phillips			8 h à 14 h
			Des 11h15 avec assistance policière les marcheurs prendront Aylmer direction nord Maisonneuve direction ouest Guy direction sud et Sainte-Catherine direction est.			
Tour du Mont-Royal Brébeuf	Collège Jean-de-Brebeuf	20 octobre 2013	Parc du Mont-Royal, arrondissements CDN-NDG, Outremont et Ville Marie.			
D'ACCORD pour le Mont-Royal	Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université de Montréal - Centre d'expertise en gestion de la douleur chronique	2 novembre 2013 ou 9 novembre 2013	Parc du Mont-Royal			13 h à 17 h
Jour du Souvenir	Légion Royale Canadienne	11 novembre 2013	Départ : Sherbrooke / McGill College; Parcours : • McGill College côté ouest • Ste-Catherine vers l'est • Square Phillips vers le sud Cathart - arrêt avant Union			
État d'urgence	ATSA	17 au 27 novembre 2013 Incluant montage et démontage	Place Émilie-Gamelin	21 au 24 novembre		17 au 27 novembre 13 h à 23 h

B-3, o. 376 **Ordonnance relative à la programmation des festivals et événements culturels sur le domaine public (saison 2013, 6^e partie, C)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 2 octobre 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 6^e PARTIE, C)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1136370004) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 5 octobre 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1

PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC (SAISON 2013, 6^e PARTIE, C)

Événements à autoriser												
Événements	Organismes	Dates	Lieux	Utilisations								
				P-1 art. 6 (valeur)			P-1 art. 8 Ouvrage zéro d'attente	B-2 art. 20 bruit	O-1 art. 60 affichage	O-1 art. 21 Ouv. affichage	O-2 art. 44 Eclairages	P-12 art. 7 peinture sur chaussée
				# marchandises	# permis et bénévoles non- scolaires	Bénévoles scolaires						
Festival à langes	Rencontres littéraires du documentaire de Montréal	Abrégé : 1-3 novembre Événement : 10 au 14 novembre Dénouement : 15-14 novembre	CDS : école du rue St-Laurent	n/a	1 novembre de 11h à 12h	1 novembre de 11h à 12h	1 novembre de 11h à 12h	1-3 novembre : de 11h à 12h 1 au 14 novembre : de 11h à 12h 15-14 novembre : de 11h à 12h	Du 4 novembre à 11h au 14 novembre à 12h	Du 4 novembre à 11h au 14 novembre à 12h	n/a	n/a
Exposition «Moi et Chien»	Festival du nouveau chien	Abrégé : 1-4 octobre Exposition : 1 au 21 octobre Dénouement : 21 au 25 octobre	Petit portier	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Projections extérieures dans le cœur du Festival du nouveau chien	Festival du nouveau chien	Abrégé : 1-4 octobre Événement : 10 au 14 octobre Dénouement : 15 et 14 octobre	CDS : Parc P.D., petit portier, grand portier	11 et 12 octobre de 11h à 12h 13 octobre de 11h à 12h	11 et 12 octobre de 11h à 12h 13 octobre de 11h à 12h	n/a	n/a	1 octobre : 11h à 12h 11 et 12 octobre : 11h à 12h 13 octobre : 11h à 12h 14 octobre : 11h à 12h	11-14 octobre : 11h à 12h 15-14 octobre : 11h à 12h 15-14 octobre : 11h à 12h	11-14 octobre : 11h à 12h 15-14 octobre : 11h à 12h 15-14 octobre : 11h à 12h	n/a	n/a
Atte en hauteur des Passerelles de La Ville	La Ville	Abrégé : 11 octobre Événement et dénouement : 14 octobre	Inattendu 1-11 (côté St-Catherine et St-Laurent)	n/a	n/a	n/a	n/a	11-14 octobre de 11h à 12h	11-14 octobre de 11h à 12h	11-14 octobre de 11h à 12h	n/a	n/a
Luminothérapie	Partenariat du Quartier des spectacles	Abrégé : 11 novembre au 18 décembre Événement : 11 décembre 18 h au 18 décembre 18 h Dénouement : 11 au 18 décembre 18 h	CDS : Place des Festivals / Projections sur le mur du pavillon P1 de RUSOIA (avenue des arts)	n/a	n/a	n/a	n/a	Du 11 novembre au 18 décembre de 18h à 19h 30	Du 11 novembre à 17h au 18 décembre à 17h	Du 11 novembre à 17h au 18 décembre à 17h	n/a	n/a
Lancement Luminothérapie	Partenariat du Quartier des spectacles	Événement : 18 décembre	CDS : Place des Festivals / Projections sur le mur du pavillon P1 de RUSOIA (avenue des arts)	n/a	Le 18 décembre de 11h à 12h	Le 18 décembre de 11h à 12h	Le 18 décembre de 11h à 12h	Le 18 décembre de 11h à 12h	n/a	n/a	n/a	n/a

B-3, o. 377 **Ordonnance relative à la programmation d'évènements sur le domaine public (saison 2013, 8^e partie, A)**

Vu l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3);

À sa séance du 2 octobre 2013, le conseil d'arrondissement décrète :

1. Le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites et selon les horaires des événements identifiés à l'annexe 1.

L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée, sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ce site.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 8^e PARTIE, A)

Un avis relatif à cette ordonnance (dossier 1132840029) a été affiché au bureau d'arrondissement et publié dans Le Devoir le 5 octobre 2013, date de son entrée en vigueur.

ANNEXE 1
PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS SUR LE DOMAINE PUBLIC
(SAISON 2013, 8^e PARTIE, A)

Événements à autoriser				Conseil d'arrondissement					Autres informations
				Déroptions					
Événements	Organismes	Dates jj/mm	Lieux	Occupation d'un parc	C-4.1 (circ. Et station)	P-1 art. 8 (vente)	P-1 art. 3 (cons. alcool)	B-3 art. 20 (bruit)	
Parade en honneur de la célébration du 50 ^e anniversaire des relations diplomatiques canadiennes-coréennes	Le Consulat général de la République Coréenne	14-10-2013	Place Jacques-Cartier	15 h à 17 h	-	-	-	15 à 17 h	N-AF-PA
Procession en hommage à Saint-Jude	Mission latino-américaine-Notre-Dame-de - Guadalupe	27-10-2013	Parc des Faubourgs	13h-15 h 30	-	-	-	13h-15h30	R-AF-PA
Fête des récoltes Et ciné-ruelle	DCSLDS	05-10-2013	Ruelle du Bonheur	15 h-21 h	Quadrilatère Dufresne/Poupart et Lafontaine / Logan	-	-	16h-21h	N-AF-PA
Harvest Party	L'association du design urbain du Québec	10/10	Rue Duke entre de la Commune et Brennan	-	10 oct. 8 h au 11 oct. 3 h	18h à 23h	18h – 23h	18h – 23h	N-A-MA

Légende

R : Récurrent
N : Nouvel événement
A : Amplification
AF : Amplification faible
PA : petite affluence (moins de 100 personnes)
MA : moyenne affluence (entre 100 et 500 personnes)
GA : grande affluence (plus de 500)